



VILLE DE  
MANSLE-LES-FONTAINES

## CANTINE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE

### Calendrier des permanences des inscriptions et règlements

Année scolaire 2025/2026

Mois d'inscription	Permanences en Mairie (de 9h00 à 11h30)	Nbre de jours d'école	Coût si l'enfant mange tous les jours	
			Repas à 3.30 €	Repas à 3.70 €
Septembre 2025	Du lundi 18 au vendredi 22 Août inclus	18	59.40 €	66.60 €
Octobre 2025	Du lundi 15 au vendredi 19 Septembre inclus	10	33.00 €	37.00 €
Novembre 2025	Du lundi 13 au vendredi 17 Octobre inclus	15	49.50 €	55.50 €
Décembre 2025	Du lundi 17 au vendredi 21 Novembre inclus	12	39.60 €	44.40 €
Janvier 2026	Du lundi 15 au vendredi 19 Décembre inclus (encaissement des chèques début Janvier 2026)	16	52.80 €	59.20 €
Février 2026	Du lundi 19 au vendredi 23 Janvier inclus	8	26.40 €	29.60 €
Mars 2026	Du lundi 16 au vendredi 20 Février inclus	18	59.40 €	66.60 €
Avril 2026	Du lundi 16 au vendredi 20 Mars inclus	9	29.70 €	33.30 €
Mai 2026	Du mardi 20 au vendredi 24 Avril inclus	12	39.60 €	44.40 €
Juin/Juillet 2026	Du lundi 18 au vendredi 22 Mai inclus	20	66.00 €	74.00 €

*Ce calendrier vous est fourni à titre indicatif sous réserve de modification du calendrier scolaire en cours d'année (ponts).*

A chaque permanence, vous êtes priés de fournir les pièces suivantes :

- Pour la première inscription uniquement, la fiche de renseignement sur l'enfant (coordonnées des parents, problèmes de santé particuliers),
- La fiche d'inscription mensuelle (tableau de réservation des repas) complétée et signée,
- Le règlement correspondant à l'inscription mensuelle (par chèque, prélèvement ou paiement en ligne).

**Vous remerciant par avance de bien vouloir respecter ce calendrier,**



Christian CROIZARD,  
Maire de MANSLE-LES-FONTAINES

**Mairie de MANSLE-LES-FONTAINES**

4 Place de l'Hôtel de ville - Mansle - 16230 MANSLE-LES-FONTAINES

Tél. : 05 45 22 20 43 - Mail : [contact@manslelesfontaines.fr](mailto:contact@manslelesfontaines.fr) - Site internet : [www.mansle.fr](http://www.mansle.fr)